Du NOUVEAU chez Universitas : des REEE plus FLEXIBLES

Il est maintenant plus facile de réclamer les PAE et d'avoir accès aux fonds nécessaires à la poursuite des études de votre bénéficiaire.

Dès l'inscription de votre bénéficiaire à des études postsecondaires, ici ou à l'étranger*, vous avez accès à :

- **Formation professionnelle**
  DEP, ASP, AEP
- **Cégep général ou technique**
- **Université**

100 %
des SUBVENTIONS
gouvernementales
disponibles

+

100 %
des REVENUS
sur votre épargne et
sur les subventions

Remboursement
de votre épargne
GARANTI À
100 %
à l'échéance

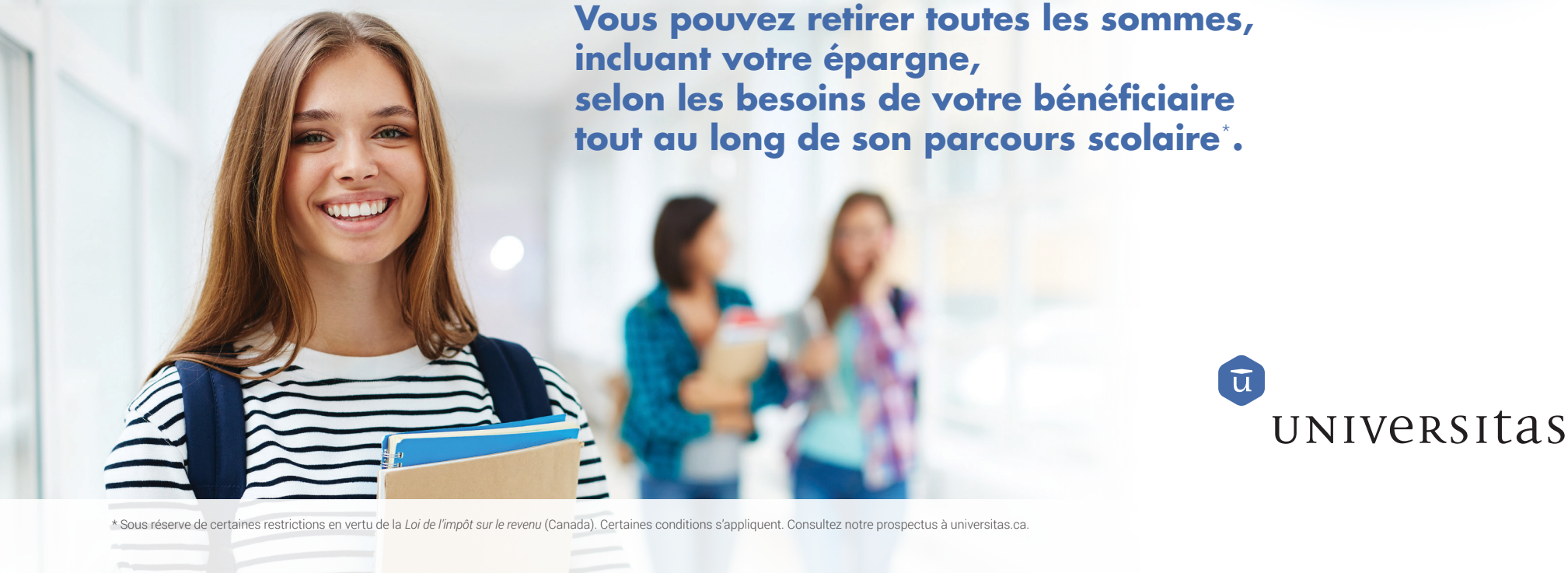

Vous pouvez retirer toutes les sommes, incluant votre épargne, selon les besoins de votre bénéficiaire tout au long de son parcours scolaire*.

UNIVERSITAS

* Sous réserve de certaines restrictions en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre prospectus à universitas.ca.

Grâce à la réduction des critères d'admissibilité aux PAE, les bénéficiaires ont accès à **100 % des PAE dès leur inscription à un programme d'études postsecondaires reconnu**, sous réserve des limites établies par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)*.

Plan UNIVERSITAS

	AVANT LA RÉDUCTION DES CRITÈRES	MAINTENANT
Attestation d'études professionnelles Attestation de spécialisation professionnelle	Aucun PAE	100 % des PAE disponibles DÈS L'INSCRIPTION
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	1 PAE sur 3	
Cégep général	Aucun PAE	
Cégep technique	2 PAE sur 3	
Université	3 PAE	
Réussite de chaque niveau ou année scolaire requise pour obtenir les PAE	Oui	Non

Plan *REEE*FLEX

	AVANT LA RÉDUCTION DES CRITÈRES	MAINTENANT
Attestation d'études professionnelles	Aucun PAE	100 % des PAE disponibles DÈS L'INSCRIPTION
Attestation de spécialisation professionnelle	1 PAE sur 3	
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	1er PAE : à l'inscription	
Cégep général	2e PAE : après la 1re année d'études	
Cégep technique		
Université	3e PAE : après la 2e année d'études	
Réussite de chaque niveau ou année scolaire requise pour obtenir les PAE	Oui	Non

Il s'agit d'un résumé des critères d'admissibilité aux PAE prévalant avant les changements apportés à nos plans collectifs.
Compte tenu de la grande diversité des parcours scolaires et des formations disponibles, certaines particularités pouvaient s'appliquer.

L'ÉPARGNE-ÉTUDES BIEN PENSÉE

UNIVERSITAS

* Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre prospectus.

Gestion Universitas inc., placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études promus par la Fondation Universitas du Canada